

HABITER ET VIVRE AU BORD DU FLEUVE RHÔNE



1. INTÉGRER LE FLEUVE À LA VILLE

Depuis le Néolithique et la **sédentarisation** des populations, villes et villages s'installent aux bords des lac et cours d'eau. Sur le site de la ville actuelle de Lyon, les hommes sont installés depuis 12 000 ans!

L'eau constitue à la fois une protection et un danger. Elle protège car elle permet de voir autour de la ville et facilite sa défense en cas d'attaque, mais elle apporte aussi des risques d'inondation. Les rives sont propices à l'agriculture car les terres sont rendues **fertiles** par les dépôts **limoneux**. L'eau est utilisée pour faire boire les hommes et les animaux, pour irriguer les champs, pour se déplacer. Au fil du temps, les abords des fleuves et des rivières sont aménagés pour les activités artisanales puis industrielles:

laver les peaux des bêtes pour les tanneries, faire tourner les roues des moulins à farine, laver le linge des lavandières, activer les machines des papeteries, produire de l'électricité... Des constructions de digues et de quais vont peu à peu protéger la ville des aléas des crues. Mais les activités urbaines rejettent leurs déchets dans le fleuve qui sert d'égout. Aujourd'hui les eaux usées sont traitées avant d'être renvoyées dans le fleuve afin de limiter la pollution.

KÉSAKO ?

La **sédentarisation** signifie que les personnes ne sont plus nomades, qu'elles se déplacent plus pour vivre.

Fertile signifie qui produit beaucoup de végétation utile.

Les **limons** sont de la terre transportée par l'eau du fleuve qui se dépose en partie sur les rives.

2. OCCUPER L'ESPACE

En descendant le Rhône, on constate que les activités se succèdent et parfois se superposent. Entre ville et campagne, agriculture, industrie, loisirs, transport, habitation, définissent des **usages** du fleuve et de ses berges qui sont plus ou moins **compatibles**. La loi et les règlements sont parfois nécessaires pour interdire, autoriser, contrôler et surveiller certaines activités et leurs effets, sur l'environnement notamment. Par exemple, il est interdit de construire des maisons sur des terrains qui pourraient être inondés en cas de **crue** du fleuve.

Il ne faut pas oublier que le Rhône, qui relie la Suisse à Méditerranée, peut rester imprévisible ! Il faut respecter les consignes des panneaux disposés dans les endroits à risques et bien se renseigner avant d'aller sur l'eau.

KÉSAKO ?

Un **usage** est une action d'user, de se servir de quelque chose?

Compatible signifie qui peut s'accorder avec autre chose, exister en même temps.

Une **crue** est une augmentation importante du débit et du niveau d'eau qui se produit généralement à la suite de pluies très abondantes.



— Il faut respecter les consignes des panneaux disposés dans les endroits à risques —

3. PRODUIRE AVEC LE FLEUVE

Depuis l'Antiquité, Le Rhône est un axe de commerce et d'échange important entre l'Europe et la Méditerranée. Les marchandises transportées sur le fleuve se vendent dans les villes situées le long de ses berges. Dans les ports les produits fabriqués sur

place croisent ceux qui arrivent d'ailleurs. Au fil des XIX^e et XX^e siècles, l'industrie se développe. Les usines fabriquent en grande quantité des produits qui circulent par bateau ou par train vers les endroits de leur consommation. Ces usines s'installent parfois sur le bord du Rhône, et de nos jours dans les ports, pour bénéficier directement des possibilités de transporter les matières premières nécessaires à leur production. Les bateaux sont de plus en plus grands pour transporter les marchandises dans des **conteneurs**.

L'eau du fleuve est aussi utilisée pour produire de l'électricité nécessaire au développement économique et au confort des populations. Dans la première moitié du XX^e siècle, les pouvoirs publics décident d'aménager le Rhône pour améliorer sa navigation, irriguer les terres agricoles et produire de l'hydroélectricité. La Compagnie Nationale du Rhône, créée en 1933, est l'entreprise chargée de réaliser ces trois missions.

KÉSAKO ?

Un **conteneur** est une grande caisse métallique utilisée pour le transport de marchandises sur de longues distances.



4. AMÉNAGER DES ESPACES POUR LES LOISIRS

À la fin du XX^e et le début du XXI^e siècle, la protection de l'environnement devient un sujet important: on s'inquiète de la pollution du Rhône et de la disparition de certains **écosystèmes**. Avec cet intérêt pour la nature, l'eau du fleuve et ses rives retrouvent un attrait pour les populations. Les villes aménagent leurs quais pour les piétons et les vélos, des espaces pour la baignade où la qualité de l'eau est contrôlée.

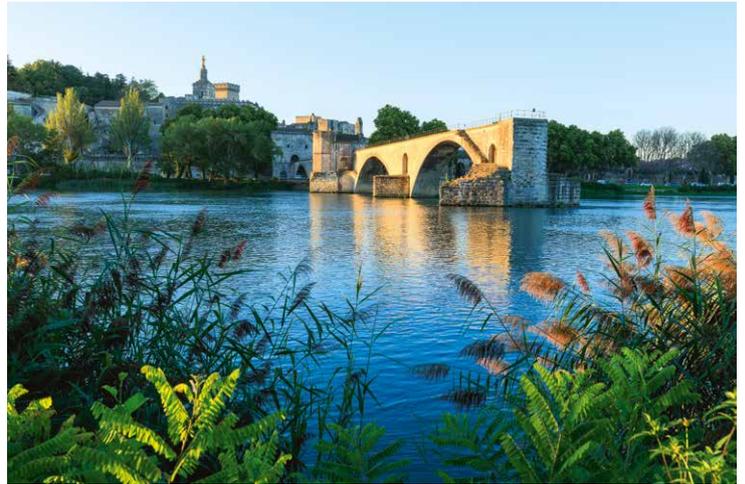
Les sports, comme la voile, l'aviron, le canoë-kayak, la pêche, trouvent leur place dans certaines parties du Rhône. Le fleuve devient ainsi utilisé pour les loisirs, dans les villes et tout le long de son cours dans les espaces prévus pour ces activités.

KÉSAKO ?

Un **écosystème** est ensemble constitué par un milieu et les êtres vivants qui y vivent.



1.



2.



3.



4.

